

COMMUNE DE FREGOUVILLE

Extrait du registre des délibérations

N° 20-2024

**Objet : demande de subventions – plan de financement DETR
concernant le projet d’extension de restauration et de mise aux
normes des espaces scolaires et périscolaires de l’école
élémentaire de Frégouville
Annule et remplace**

Nombre de membres en
exercice : 11

Nombre de membres
présents : 8

Nombre de suffrages
exprimés : 9

Votes
POUR : 9 CONTRE : 0
Abstentions : 0

L’an deux mille vingt-quatre, le mercredi 27 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de FREGOUVILLE, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DAROLLES Jean-Claude, Maire.

Date d’envoi de la convocation : 21/11/2024.

Présents : Mesdames et Messieurs : DAROLLES Jean-Claude, ARIES Eric, DUPOUX Florian, DALDOSSO Michel, BAYONNE Nicolas, CUVILLIER Pascale, M CAUBET Bernard, M PERES Nicolas.

Absents et excusés : Mme ARIES Marlène, DESSOLAS Charly, Mme PINAREL Cynthia

Procurations : Mme ARIES Marlène a donné procuration à M ARIES Eric.

Secrétaire de séance : M DALDOSSO Michel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l’ouverture des plis, le plan de financement initial concernant les travaux pour la création d’une salle de classe et d’une salle ALAE doit être modifié.

Il informe également le conseil municipal que le département du Gers n’a pas pu porter sa participation financière au-delà de 10% et non de 20% comme attendu initialement.

D’autre part, un dépassement de l’enveloppe prévisionnelle des travaux fait apparaître un surcoût de 94 000€ portant ainsi le montant total de l’opération à 519 000€. Ce surcoût s’explique en partie par les prescriptions architecturales préconisées par l’UDAP32. Le conseil municipal se réunit pour trouver des solutions pour atténuer ce dépassement.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revoir le plan de financement suite à la demande effectuée auprès du Préfet de Gers pour accordée une subvention de 50% au lieu de 40% initialement demandée pour la seconde tranche au titre de la DETR.

DEPENSES		RECETTES			
Nature des travaux	Montant HT	Subventions escomptées	Montant en pourcentage	Montant HT	
Création d'une salle ALAE et d'une salle de classe Tranche 1 2024	219 144,88 €	Préfecture du Gers :DETR +	40%	87 657,95 €	
		CAF du Gers	15%	32 871,73 €	
		Region Occitanie : FRI	5%	10 957,24 €	
		Département DDR+	10%	21 914,49 €	
		Prêt bancaire	15%	32 871,73 €	
		Auto-financement	15%	32 871.74 €	
		Tranche 2 2025	205 885,13 €	Tranche 2 2025	
Préfecture du Gers :DETR +	50%			102 942.56 €	
CAF du Gers	15%			30 882,77 €	
Region Occitanie : FRI	5%			10 294,26 €	
Département DDR+	10%			20 588.51 €	
Prêt bancaire	15%			30 882,77 €	
Auto-financement	5%			10 294,26 €	
Total DEPENSES HT				425 030,01 €	Total RECETTES HT

Le conseil municipal :

- APPROUVE le projet d’agrandissement des espaces partagés de l’école élémentaire,
- SOLLICITE une subvention dans le cadre de la DETR+, à la Préfecture du Gers,
- VALIDE le plan de financement
- AUTORISE le Maire à déposer les demandes de subventions, ainsi qu’à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jean-Claude DAROLLES

La présente délibération a été délibérée et signée le 28 novembre 2024.
Certifiée et rendue exécutoire par le Maire le 28 novembre 2024


